

Josette **GARNIER**, son épouse
Isabelle et Alain **YAKOUBIAN**, sa fille et
son gendre,
Johanna et Eloïse **YAKOUBIAN**,
ses petites-filles
ont la tristesse de vous faire part du
décès de

Monsieur

Jacques GARNIER

La cérémonie religieuse aura lieu en
l'Eglise Saint-Etienne de Divonne-les-
bains, le jeudi 14 février, à 10h.
Cet avis tient lieu de faire-part.